

Liste « Rennes 100% Public »

En défense de l'Hôpital Sud, des services publics, de la démocratie communale, des droits ouvriers.

Liste conduite par Pierre PRIET

Date : 15/02/2020

Communiqué N°5:

Pour la défense et la reconquête des services publics rennais

C'est un fait, la décision de fermeture de l'Hôpital Sud est totalement assumée par Madame Appéré, maire de Rennes (cf. Notre communiqué n°2). Ce n'est pas le seul service public dont le démantèlement a nécessité la collaboration explicite de la municipalité : la fermeture de 6 bureaux de poste sur 2016-2017 n'a pu se faire qu'avec l'accord de la majorité municipale. Le maire dispose des moyens et prérogatives pour assurer le maintien ou la remunicipalisation des services publics de sa commune. Le bilan de l'équipe municipale sortante c'est la continuation des politiques précédentes de privatisation des services publics municipaux, en phase avec les orientations actuelles du gouvernement Macron de démantèlement des services publics.

Seule **une gestion 100% publique des services publics municipaux**, sans objectif de profits financiers, pourra répondre aux besoins de la population, en assurant conjointement des bonnes conditions de travail et de statut aux personnels concernés. Pour cela, une municipalité vraiment au service de la population devra rompre avec la politique de l'UE de « *concurrence libre et non faussée* » qui impose la destruction des services publics pour les livrer aux multinationales ou à leurs filiales.

Concernant le service public postal, le bilan accablant de la majorité municipale c'est la fermeture de 6 bureaux de poste sur notre ville, privatisés en « relais postaux » : La Poterie, Saint-Hélier, Oberthur, Danton, Hoche, Coëtlogon). Sur 2016-2017, La Poste a ainsi fermé 30% des bureaux de poste de la ville avec l'accord explicite de la majorité municipale (par des votes du conseil municipal). Madame Appéré et sa majorité municipale, ont refusé de bloquer ces fermetures de bureaux de Poste (seul Rapatel a été épargné), alors qu'ils connaissaient parfaitement le refus de ces suppressions de bureaux de poste par les rennais (pétitions) et par les organisations

syndicales des postiers (interventions au conseil municipal) .

En 2020, dans le cadre de la rénovation du quartier du **Gast, le bureau de poste du quartier** est menacé de perdre son centre de distribution de courrier (postiers), parce que La Poste et la municipalité se refusent d'investir dans un bâtiment adapté.

En 2021, que deviendra le **bureau du Landrel** après la fermeture du centre commercial ? (*La Poste a déjà rattaché tout son personnel à Rennes Crimée*).

Concernant les transports rennais, les promesses des transports gratuits ne pourront être tenu qu'en dénonçant la « *pompe à fric* » des accords « Keolis-Agglo

Rennaise », qui fait financer tous les « tarifs sociaux » sur le budget des communes, afin d'assurer coûte que coûte, les profits Keolis (filiale de la SnCF). Des transports gratuits au service de la population, seront incompatibles avec une gestion privée dont le but est de retirer des « marges » pour les actionnaires.

Concernant la collecte des ordures ménagères et la distribution d'eau potable, ... Comment continuer, parfois au

nom de l'écologie, de faire perdurer des sous-traitances municipales, vers des entreprises privées, telles Véolia ou Suez, dont le but principal est de faire du profit, grâce à des contrats municipaux très favorables à ces sociétés ? La remunicipalisation de ces services publics s'impose, avec transfert des personnels qui le souhaitent en emplois municipaux,

Pour la défense et la reconquête des services publics rennais démantelés, pour rétablir la démocratie communale, **la liste « Rennes 100% public » se prononce pour :**

- **La réouverture des 6 bureaux de poste** fermés durant le mandat Appéré,
- **Le maintien des bureaux de poste Rapatel et du Landrel** menacés de fermeture,
- **Le maintien du bureau de poste du Gast** comme **“bureau de poste de plein exercice”**, doté d'un centre de distribution du courrier, dans des locaux adaptés,
- **La remunicipalisation « 100 % public »** la société privée Citédia qui exploite **les parkings rennais** et des équipements spectacles et sportifs (**Liberté, Blizz**, etc ...).
- **La remunicipalisation « 100% public » des services de collecte et de traitement de ordures ménagères**, avec transfert des personnels qui le souhaitent en emplois municipaux,
- **La mise en place de la gratuité du transport public sur la commune**, qui nécessitera de passer ces services de transport municipaux en « 100% public ».

Liste soutenue par le Parti Ouvrier Indépendant et Démocratique.